

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Communauté de communes  
du **PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

pays d'ORTHE  
et ARRIGANS



pays d'ORTHE  
et ARRIGANS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





pays d'**ORTHE**  
et **ARRIGANS**



# SOMMAIRE

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| EDITO                                          | 04 |
| VERS UN PROJET DE TERRITOIRE                   | 05 |
| BUDGET                                         | 06 |
| RESSOURCES HUMAINES                            | 07 |
| FRANCE SERVICES ET ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE | 08 |
| ACTION SOCIALE                                 | 10 |
| ENFANCE JEUNESSE ET SPORT                      | 11 |
| PATRIMOINE, CULTURE, TOURISME                  | 14 |
| DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE                       | 16 |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE                      | 18 |

# ÉDITO



**JEAN-MARC  
LESCOUTE**

PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

**N**ous avons comme priorité de répondre au mieux aux besoins de la population et d'engager des projets forts pour le territoire et son devenir. 2021 fût, pour cela, une année de réflexion sur l'organisation et sur le positionnement de certains de nos services. En plus de travailler collectivement, avec les élus et les agents, sur notre projet de territoire par le biais de l'élaboration de notre CRTE, nous avons mené des audits parfois accompagnés d'experts, pour faire évoluer nos compétences dans la bonne direction. Nos pôles action sociale et jeunesse notamment ont fait l'objet d'études pour définir de nouveaux enjeux prioritaires [création d'un service jeunesse, réorganisation des services aide à domicile et portage de repas].

2021 fût également l'année du tourisme avec la volonté de définir ensemble, avec les élus et les professionnels du secteur, un positionnement clair et de faire du Pays d'Orthe et Arrigans non plus seulement un territoire mais une véritable destination touristique où l'on aime séjourner tout au long de l'année. Nos spécificités locales et notre géographie attirent les visiteurs mais aussi les entreprises. Nous avons accueilli de nouveaux projets sur nos zones d'activités économiques ce qui conforte notre attractivité et laisse présager de belles perspectives de développement pour le territoire.

Nous avons ainsi maintenu, dans un contexte sanitaire toujours particulier, une belle dynamique collective et engendré de nombreuses réflexions pour l'avenir de notre territoire.



# Les grands enjeux — de demain

La dynamique collective est lancée pour engager la relance du territoire et répondre aux grands enjeux de demain.



## CRTE, UN NOUVEAU CONTRAT AU SERVICE DU TERRITOIRE DE DEMAIN

La Communauté de communes a enclenché en 2021 l'élaboration de son contrat de relance et de transition écologique [CRTE]. Proposé par l'Etat pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologiques, ce contrat fut l'occasion pour le Pays d'Orthe et Arrigans de réfléchir aux grands enjeux de demain, de fédérer l'ensemble des acteurs locaux et d'écrire une feuille de route pour le territoire.

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Accompagnée par le bureau d'études ACADIE, la Communauté de communes a mené une première phase de diagnostic mobilisant les services de l'Etat, les élus et les agents de la CCPOA. S'en est suivie une phase de concertation impliquant les communes. Ces temps d'échanges ont permis d'aboutir à l'élaboration de fiches actions opérationnelles répondant à trois grands enjeux pour le territoire : valoriser l'attractivité, accompagner et anticiper les évolutions de la société et consolider les transitions écologiques et énergétiques.

La Communauté de communes a fait une synthèse de l'ensemble des actions déposées par la CCPOA ainsi que par les communes. La présentation du schéma final et la signature officielle du CRTE sont prévues au premier trimestre 2022.

# Un budget — équilibré

Répartition des finances de l'intercommunalité :

- Communauté de communes : 1 budget principal et 4 budgets annexes (Action économique, Office de Tourisme, GÉMAPI, Multiple rural)
- CIAS : 1 budget principal, 2 budgets annexes (aide à domicile et portage de repas) et 1 budget autonome pour l'EHPAD

**DÉPENSES** : Fonctionnement + investissement = **23 millions de dépenses**

|           |                                                                                                     |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 744 213 | Soit 12% Déchets SITCOM et SIETOM                                                                   |
| 1 973 302 | Soit 8% Attributions de compensation versées aux communes                                           |
| 970 359   | Soit 4% Pôle Patrimoine Culture Tourisme + Budget annexe OT                                         |
| 732 538   | Soit 3% Pôle Développement économique + les budgets annexes                                         |
| 346 725   | Soit 1% Aménagement territorial (Urbanisme, Gemapi, PCAET, Habitat)                                 |
| 4 062 879 | Soit 17% Pôle Petite Enfance - Enfance Jeunesse                                                     |
| 2 633 089 | Soit 11% Pôle Ressources (Administration, Finance, Communication, Technique, Espace France Service) |
| 1 742 933 | Soit 7% Voirie, Technique et Bâtiments                                                              |
| 4 332 210 | Soit 19% Action sociale (Aide à domicile et portage repas)                                          |
| 3 854 360 | Soit 16% EHPAD                                                                                      |

**RECETTES** : Fonctionnement + investissement = **23,7 millions de recettes**

|           |                                                  |
|-----------|--------------------------------------------------|
| 3 327 633 | Soit 14% Autofinancement                         |
| 3 863 123 | Soit 16% Fiscalité des entreprises               |
| 2 776 556 | Soit 12% Fraction TVA (ancienne Taxe habitation) |
| 2 808 976 | Soit 12% Etat (Subventions et dotations)         |
| 1 242 251 | Soit 5% Fiscalité des ménages                    |
| 1 123 854 | Soit 5% Etat (Dotations)                         |
| 1 002 861 | Soit 4% Compensation Etat                        |
| 4 447 032 | Soit 19% Produits des services (CC et CIAS)      |
| 711 800   | Soit 3% Emprunts                                 |

## FISCALITÉ :



Fraction TVA (en compensation de la suppression de la taxe d'habitation)

2,7 millions d'euros

Taxe foncière 780 000 euros

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2,7 millions d'euros

Taxe Gémapi 201 000 euros

Cotisation foncière des entreprises

1,7 millions d'euros

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises 888 000 euros

Compensations suite aux exonérations

Etat 1 million d'euros

# Un personnel — mobilisé



## 297 agents

ŒUVRENT QUOTIDIENNEMENT POUR  
ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ



**273** FEMMES



**24** HOMMES

### CATÉGORIES

**29**

agents  
catégorie A

**12**

agents  
catégorie B

**256**

agents  
catégorie C

### STATUT

**207**

agents  
fonctionnaires

**10**

agents  
en CDI

**80**

agents  
en CDD

### RÉPARTITION PAR PÔLES :

**94** Domicile

**82** EHPAD

**82** Petite enfance Enfance Jeunesse

**19** Ressources

**12** Patrimoine Culture Tourisme

**5** Technique

**2** Aménagement du Territoire

**1** Développement territorial

# Ensemble pour dessiner le Service Public — de demain

L'Espace France Services du Pays d'Orthe et Arrigans accompagne depuis 2018 les administrés du territoire dans la réalisation de leurs démarches administratives et leur dématérialisation.

## ENQUÊTE CITOYENNE POUR CERNER LES BESOINS DES HABITANTS

Face à la dématérialisation des démarches administratives, la Communauté de communes a engagé une réflexion sur le déploiement des services publics sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans. Une enquête a été menée, en avril 2021, auprès des habitants pour cerner leurs besoins en matière d'accompagnement aux démarches administratives, d'accès au numérique et de mobilité. 902 questionnaires ont été retournés.

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

**79%**

des personnes  
connaissent  
l'espace France  
Services



**17%**

souhaiteraient être  
accompagnés dans  
leurs démarches  
administratives et  
majoritairement que  
cela le soit au sein  
de leur commune

**21%**

déclarent avoir des  
difficultés dans  
l'utilisation des  
outils numériques



Cette enquête a permis de travailler sur des actions concrètes et notamment sur la mise en place d'un accompagnement numérique itinérant.



## UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

Un conseiller numérique a rejoint l'espace France Services en août 2021 pour travailler sur la mise en place d'un accompagnement numérique itinérant au sein des communes du territoire (planning de permanences mensuelles). Ce dispositif de proximité vise à familiariser les usagers avec l'outil numérique et de pallier au frein de la mobilité. Il sera expérimenté sur un an et ensuite ajusté pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

En parallèle, deux animateurs numériques ont été formés au dispositif France Services et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives en ligne, dans les locaux de la Communauté de communes à Peyrehorade et à Misson. Des initiations collectives sont également toujours proposées.



## ANIMATION DÉPARTEMENTALE

Reconnue comme un modèle au niveau départemental, l'espace France Services du Pays d'Orthe et Arrigans a été ciblé pour mener une action de coordination à l'échelle des Landes.

# 3278

demandes

# 924

accompagnements  
individuels

# 543

personnes sur le point d'accès  
numérique avec ou sans  
accompagnement

# 13

personnes  
par jour en moyenne



## CHIFFRES CLÉS :

# 1811

rendez-vous  
avec les partenaires



## ZOOM SUR... LANCEMENT DE CONNECT'EMPLOI

En 2021, France Services et ses partenaires lançaient la 1<sup>ère</sup> édition de Connect'Emploi, un parcours de 10 ateliers pour se former au numérique, valoriser ses compétences, s'exercer aux entretiens de recrutement avec des entreprises locales, lever les freins à la mobilité et faciliter le retour à l'emploi. A la clé de ce parcours : la remise d'un ordinateur reconditionné et d'un chèque numérique pour chacun des participants ! **Un nouveau rendez-vous est déjà programmé pour 2022 !**

# Vers un retour à un quotidien — plus serein

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a dû adapter ses services et ses protocoles ses deux dernières années pour continuer d'accompagner ses bénéficiaires dans les meilleures conditions possibles et maintenir le lien dans un contexte toujours anxiogène.

## CHIFFRES CLÉS :



**555**

bénéficiaires  
de l'aide à domicile

**551**

bénéficiaires  
de la téléalarme

**76**

résidents à l'Ehpad  
dont 12 en unité Alzheimer

**58 648**

repas pour 336  
bénéficiaires du portage de  
repas [soit 58 648 repas ]

**69**

bénéficiaires  
du taxi social

## AIDE À DOMICILE ET PORTAGE DE REPAS

Afin d'optimiser le fonctionnement de ces deux services, la Communauté de communes a réalisé un audit organisationnel. Résultats début 2022.

## EHPAD

Depuis deux ans, la Covid 19 a bouleversé le mode de vie des résidents de la Chaumière Fleurie. Les visites avec les proches se sont organisées sur rendez-vous, les repas servis en chambre et les sorties limitées. Malgré tout, plus de 700 activités individuelles et collectives ont pu être proposées pour maintenir le lien, favoriser l'éveil, la créativité et la motricité des résidents. La priorité est désormais de retisser des liens avec des acteurs de la vie extérieure et de retrouver un quotidien serein et chaleureux.



# Les jeunes au coeur des préoccupations

## ENQUÊTE AUPRÈS DES 11-18 ANS

Cerner les besoins des jeunes est essentiel pour définir un plan d'actions et adapter l'offre de services de la collectivité. La Communauté de communes a pour cela mené une enquête en avril 2021 sur l'ensemble du territoire auprès des jeunes de 11 à 18 ans. Un questionnaire a été élaboré et transmis aux communes pour diffusion. 236 questionnaires ont été remplis au total.

A la suite d'une analyse des besoins sociaux réalisée en 2020, d'un Projet Global de Territoire signé en décembre 2020 et d'une enquête réalisée en mars 2021, la Communauté de communes a défini les grands enjeux de sa politique enfance jeunesse avec une attention particulière accordée aux jeunes de 11 à 18 ans.



## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### CRÉATION D'UN SERVICE JEUNESSE

Afin de développer de nouveaux projets en faveur de ce public jeune, la Communauté de communes a engagé la création de son service jeunesse. Cette nouvelle structuration s'est accompagnée du recrutement d'un responsable de service et de l'intégration de l'espace ados jusque -là géré par la commune de Peyrehorade par le biais d'une convention.

**38%**

des jeunes  
interrogés trouvent  
agréable de vivre  
dans leur commune



**75%**

sont en demande  
de nouveaux  
équipements  
sportifs



**80%**

seraient intéressés  
par l'organisation  
de séjours.



# Ensemble autour de la parentalité

## LANCEMENT DU CTP

La Communauté de communes a créé son Comité Territorial Parentalité [CTP]. Il en existe six dans les Landes. Le CTP réunit les acteurs de la parentalité œuvrant sur le territoire dans le domaine scolaire, extra-scolaire, périscolaire, celui de la petite enfance, de la solidarité et de l'action sociale.

**LES OBJECTIFS DU CTP** : se connaître et se « reconnaître » entre acteurs agissant auprès des familles, porter une attention particulière aux familles ayant un enfant à besoins particuliers, les familles précaires ou en situation de pauvreté, les familles monoparentales, créer de nouvelles actions, des partenariats en direction des familles etc.



## ACCUEILLIR, FAIRE GRANDIR, ÉVEILLER

L'accueil des enfants du territoire au sein des deux multi accueils collectifs, de la crèche familiale et des accueils de loisirs du territoire se déroule chaque année autour de projets pédagogiques soigneusement élaborés par les équipes. Grandir en musique, en éveillant ses sens, en découvrant la nature, sensibiliser à l'alimentation, à l'environnement, au partage... sont autant de thématiques mises en valeur dans les actions menées par les services petite enfance, enfance jeunesse de la CCPOA.

### ENFANCE JEUNESSE ET SPORT



### CHIFFRES CLÉS :

# 42

Crèche Peyrehorade : 42  
enfants inscrits / 34740 heures  
réalisées

# 60

Crèche Pouillon : 60 enfants  
inscrits / 58 298 heures  
réalisées

# 152 H

LAEP : 152 heures d'ouverture  
sur les 3 espaces à Pouillon,  
Peyrehorade et Estibeaux

RAMEP :

**56**assistants maternels et 170  
familles ont contacté le RAMEP**CHIFFRES CLÉS :****47**assistants maternels et 193  
enfants ont participé aux ateliers

Accueil de loisirs du Pays d'Orthe :

**10147**

journées par enfants

Accueil de loisirs des Arrigans :

**7256**

journées par enfants

**25**

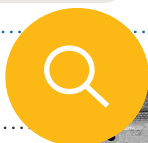
animateurs l'été

**12 À 18**animateurs les mercredis  
et les petites vacances**32**

animateurs l'été

**10 À 15**animateurs les mercredis et les  
petites vacances**ZOOM SUR... COMPAGNIE  
LE BERGER DES SONS**

Plus d'une centaine d'enfants des accueils de loisirs du Pays d'Orthe et Arrigans ont envahi l'Abbaye de Sorde, pour participer à un spectacle réalisé en collaboration avec la Compagnie Le Berger des Sons et dont ils étaient les acteurs. Musique, chant, danse, théâtre, peinture... ils ont donné de leur personne pour assurer une représentation créative et envoûtante sur l'histoire de l'abbaye.



# Re-intégrer la culture dans le quotidien

## UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS

Environ 500 personnes et 354 élèves des écoles du territoire ont participé aux événements du réseau de lecture publique [Printemps des Poètes, Mai du Polar, Rentrée des Bibliothèques, itinéraires, Mois du film documentaire, rencontres d'auteurs, expositions...]. 572 visiteurs ont assisté aux concerts programmés à l'abbaye de Sorde : Le Masque à l'abbaye, concert Old School Family, Pailu Purée de Guerre, Concert Cocanha.



## SENSIBILISATION ET ACCUEIL DES PUBLICS SCOLAIRES : L'EXPOSITION GARFILLES

Le réseau de lecture publique du Pays d'Orthe et Arrigans a poursuivi sa mission de sensibilisation des jeunes publics avec l'organisation de rencontres d'auteurs en classe mais également l'accueil d'écoliers au sein des médiathèques. 9 classes du territoire ont par exemple pu découvrir l'exposition Le Village des Garfilles du Lacq Odyssée CSTI des Pays de l'Adour, à la médiathèque de Labatut.

Marquée par des jauges limitées et l'obligation du pass vaccinal, la saison culturelle a été maintenue au sein des médiathèques du réseau de lecture publique et de l'abbaye de Sorde et partielle dans les ludothèques, avec des reports de 2020 mais aussi de nouveaux rendez-vous.

## AGENDA CULTUREL : NOUVEAU FORMAT / NOUVELLE DIFFUSION !

En septembre 2021, l'agenda culturel a changé de format et de mise en page et sa diffusion a été élargie. Cette nouvelle édition, plus attrayante et dense, a s'est glissée les cartables pour être remise à chaque écolier du territoire, en plus d'être disponible en mairies et dans d'autres lieux stratégiques. Cette diffusion à hauteur de 2000 exemplaires a permis d'augmenter la notoriété des actions culturelles organisées et soutenues par la collectivité.



# Destination touristique — en devenir



## DÉFINITION D'UNE IDENTITÉ SINGULIÈRE

Le diagnostic touristique réalisé par le Comité Départemental du Tourisme des Landes en 2020 a révélé la faible notoriété touristique du territoire et la nécessité d'affirmer davantage son positionnement.

L'Office de Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans s'est ainsi lancé dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie marketing autour des points forts du territoire (gastronomie, nature, patrimoine, produits phares) pour en faire une destination touristique reconnue. Cette nouvelle stratégie s'appuiera sur les notions essentielles de tourisme durable et de slowtourisme et se concrétisera par l'élaboration d'une signature visuelle singulière avec un nom évocateur et un slogan. Afin de mener à bien cette mission, l'Office de Tourisme sera entourée de l'agence Emotio Tourisme.



### CHIFFRES CLÉS :

**4958**

contacts à l'Office  
de Tourisme

**+39%**

de vente  
en boutique

**+31%**

de fréquentation  
sur les accueils mobiles



# Soutenir l'implantation d'entreprises — et l'emploi local

Le service Développement économique de la Communauté de communes accompagne et apporte son soutien dans la réalisation des projets de création, d'installation ou de développement ainsi que dans les démarches administratives et financières.

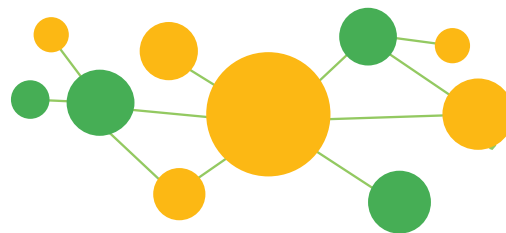
## ACTIVITÉ GRANDISSANTE SUR NOS ZONES D'ACTIVITÉS

Plusieurs ventes de terrain réalisées cette année permettront d'accueillir prochainement de nouvelles entreprises : Surgilab (commerce de produits pharmaceutique) sur la zone d'activités de Peyrehorade, Solutions Bois Habitat, Scyll'agro, Maroquinerie du Pays d'Orthe, Resotainer et Stockman sur la zone Sud Landes à Hastings.



## LANCEMENT DU 1<sup>ER</sup> RÉSEAU D'ENTREPRISES

Afin de mieux connaître les entreprises du territoire et leurs attentes, la Communauté de communes a créé son 1er Réseau d'Entreprises avec une trentaine d'acteurs locaux. Une première rencontre a lieu en octobre 2021 faisant émerger trois enjeux majeurs : l'emploi, la mobilité et le logement.





## SOUTIEN AU RECRUTEMENT

L'organisation d'informations collectives s'est poursuivie en partenariat avec les acteurs de l'emploi afin d'accompagner les entreprises dans leurs besoins en recrutement. Parmi elles : Patatam, la Maroquinerie du Pays d'Orthe, Bayer, Seretram et Mozer.

## ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Le service développement économique accompagne et soutient les porteurs de projet du territoire. 110 porteurs de projets et entreprises en développement ont été renseignés en 2021. Une nouvelle entreprise spécialisée dans la conception de meubles et objets en bois et résine a rejoint l'Eclosérie Entreprises : Wood Art and Resign.



## AIDES ET MESURES

- 4000 € - octroyé pour le renouvellement de la convention avec l'ADIE dans le cadre du soutien aux porteurs de projet → 31 personnes du territoire renseignées, 9 personnes du territoire reçues dont 6 soutenues financièrement, montant total des prêts accordés = 26 408 €
- Convention exceptionnelle avec Initiatives Nouvelle-Aquitaine au titre du fond de solidarité et de proximité dans le cadre du Covid-19
- 6000 € - Convention avec Initiatives Landes pour soutenir les porteurs de projet. 11 entreprises et 16 porteurs de projet accompagnés. Montant total des projets financés = 119 500 € / nb d'emplois créés ou préservés = 34]

# Aménager et préserver le territoire — pour demain



## INONDATIONS : MIEUX RECONSTRUIRE AVEC MIRAPI

Face à de nouveaux épisodes d'inondations, la CCPOA a intégré le dispositif expérimental « Mieux Reconstruire après Inondation » [MIRAPI]. Ce dispositif consiste à aider les sinistrés à reconstruire leur habitation de façon plus "résiliente" après une inondation, afin d'assurer leur sécurité, d'éviter de nouveaux dommages et de réduire le délai de retour dans les habitations touchées. Il

concerne 59 communes landaises dont Bélus, Hastings, Mimbase, Oeyregave, Orthevielle, Pey, Peyrehorade et Port-de-Lanne sur le Pays d'Orthe et Arrigans. Dans un premier temps, des diagnostics à domicile seront faits par des experts et pris en charge à 100% par l'Etat, le Département des Landes et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans. Dans un second temps, les travaux de protection préconisés par le diagnostic devraient être pris en charge à 80% par l'Etat.

La CCPOA a continué d'œuvrer avec les élus, les services de l'Etat et l'Institution Adour pour intégrer le territoire dans les politiques d'ensemble de lutte contre les inondations. Plusieurs documents stratégiques ont été lancés afin d'élaborer des stratégies de résilience aux inondations tels que le Plan d'Action de Prévention des Inondations [PAPI] sur la partie Adour et Gaves réunis ou encore le PAPI sur le gave d'Oloron. Ainsi, les territoires avec les plus forts enjeux seront à terme, couverts par des PAPI [Adour-Gaves réunis, Gave de PAU et Gave d'Oloron].

## GÉMAPI

Les études réglementaires de classement du système d'endiguement du Sablot et des bassins de Padescaux se sont poursuivies afin de pouvoir aboutir pour l'année 2023. En termes d'études hydrauliques, les zones à risque d'inondation ont été identifiées sur le secteur des Arrigans et du camping de la comtesse. Ce travail sera complété en 2023, par une évaluation des scénarios d'aménagement, possibles ou non, pour réduire ce risque. Les syndicats de rivière poursuivent leur mission de gestion des milieux aquatiques des différents cours d'eau du territoire.



## MOBILITÉ

La CCPOA a été lauréate avec sa voisine la MACS d'un appel à projet des services de l'Etat pour travailler autour de la problématique de la mobilité en milieu rural. Plusieurs ateliers ont été organisés et l'objectif est d'aboutir à plusieurs projets concrets pour mi 2023.

## URBANISME

La Communauté de Communes a défini la méthodologie pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Orthe et des Arrigans. Ce document de planification vise à couvrir l'ensemble du territoire, aujourd'hui seul le pays d'Orthe dispose d'un SCoT élaboré en 2014. Le SCoT est un document de planification territoriale qui détermine les orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il constitue un cadre de référence pour la mise en cohérence des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, d'organisation et de consommation de l'espace, de mobilités, d'aménagement commercial, d'urbanisme, ou encore d'environnement. Pour mener à bien ce projet, une chargée de mission a été recrutée en fin d'année 2021.

Par ailleurs, les PLUi du Pays d'Orthe et des Arrigans ont fait l'objet d'une modification simplifiée.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

L'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial a été enclenchée. Plusieurs ateliers de concertation ont été menés, avec les élus, les associations, les syndicats, les entreprises et les habitants du territoire afin de définir des orientations réalistes visant l'objectif de neutralité carbone et d'autonomie énergétique à horizon 2020. L'heure est désormais à la définition d'actions précises. La CCPOA est accompagnée par les bureaux d'étude GEOCIAM et NEPSSEN.







pays d'**ORTHE**  
et **ARRIGANS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade  
05 58 73 60 03 / [contact@orthe-arrigans.fr](mailto:contact@orthe-arrigans.fr)

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

à Peyrehorade : 156 route de Mahoumic / 05 58 73 00 73  
à Misson : 60 Allée du Marais / 05 58 98 89 10  
[cias@orthe-arrigans.fr](mailto:cias@orthe-arrigans.fr)

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

147 allée des évadés - 40300 Peyrehorade  
05 58 73 00 52 / [tourisme@orthe-arrigans.fr](mailto:tourisme@orthe-arrigans.fr)

**EHPAD LA CHAUMIÈRE FLEURIE**

4, Rue Alfred Longuefosse - 40350 POUILLON  
05 58 98 22 38 / [ehpad@orthe-arrigans.fr](mailto:ehpad@orthe-arrigans.fr)

**PAYS-ORTHE-ARRIGANS.FR**